



« Logements, équipements et services »

Atelier 'Fiches actions' du 15 juin 2011 à 18h00

Présents : M. BAUD Jacques - premier adjoint, Mme DAUGAN Suzanne-Conseillère municipale citoyenneté, M. DAVID Gaétan - services de la ville, M. DEBORDES Jérôme - Architecte conseil CAUE85, Mme MARCHAL Danièle - CPNS, M. MARION Michel- Amis de la corniche, Mme TOURNARDRE Christiane- habitante de la Corniche de Sion

Animation : M. POISSON Pascal - ECODEVA Conseil,
M. GUILLOTTE Florian - SCIC les 7 vents du Cotentin

Compte rendu de l'atelier « logement, équipements et services »

Rappel sur l'élaboration des pistes d'actions

M. POISSON débute l'atelier en remémorant le processus de construction des fiches actions. Cet atelier a été précédé par deux ensembles de rencontres au cours desquelles un état des lieux, puis un travail sur les pistes d'actions a été réalisé. Les pistes d'actions sont issues du questionnaire envoyé aux habitants, du blog dédié à l'agenda 21 et ont été sélectionnées et complétées par les élus. Il s'agit aujourd'hui de discuter du contenu des fiches actions, de décrire comment chaque action peut se mettre en œuvre.

Enjeu : Faciliter l'accession au logement pour les jeunes ménages

Action 1 : Favoriser l'accession à la propriété des jeunes ménages

La continuité de la politique de logement

Plusieurs opérations sont présentées : le projet de l'Orée des pins (12 parcelles en accession à la propriété sur des terrains de 250 m² à 500 m²,) celui de l'hôtel de l'Atlantique (créations de studios à loyers plafonnés) et le projet d'écoquartier à la Fradinière en cours. Toutes ces opérations respectent une dimension sociale et sont proposées en accession à la propriété, en location, ou en location/accession (le locataire a la possibilité de mobiliser ses anciens loyers dans l'investissement). Mr POISSON suggère d'intégrer des critères d'éco-conditionnalité compte tenu de la démarche Agenda 21.

Mr BAUD fait état de la grande différence de prix d'un quartier à l'autre sur saint-Hilaire de Riez.

Un PLH (Plan Local d'Habitat) est porté par la Communauté de Communes du pays Saint-Gilles Croix de Vie, ce qui complète les démarches engagées.

Action 2 : Encourager le développement d'hébergement pour leurs saisonniers

Action 5 : Héberger les saisonniers

Des pistes d'actions et quelques inconnues

Le problème d'accueil des saisonniers est récurrent sur Saint-Hilaire de Riez. A noter que les entreprises ne logent plus systématiquement leur personnel saisonnier. De surcroît il n'y a pas d'établissement type lycée dont l'internat pourrait être utilisé l'été comme cela se pratique sur certaines villes. Mme MARCHAL propose de demander aux personnes âgées vivant seules si elles sont intéressées par l'hébergement de saisonniers. M. MARION complètera plus tard en proposant d'intégrer cette demande dans l'enquête que son association mène auprès des personnes âgées.

M. DAVID observe que les informations manquent quant au nombre de saisonniers et à leurs besoins.

Enjeu: Créer du logement social

Action 3 : Etudier la pertinence d'une Agence Immobilière à Vocation Sociale

Un porteur de projet identifié

M. DAVID explique que ce projet pourrait être porté par l'**association Habitat et Humanisme**. Il vise à débloquer des situations compliquées pour les personnes dans le besoin (problèmes de cautions, paiements de loyer d'avance, garanties auprès des propriétaires bailleurs). Mr POISSON indique que ce type de démarche dans une zone touristique à forte pression immobilière aurait un caractère exemplaire.

Action 4 : Construire davantage de logements sociaux

Une volonté communale dans un cadre intercommunal

M. BAUD indique que 80 logements sont en projets sur la commune. M. DAVID complète en présentant les règles d'urbanisme qui fixent des pourcentages minimaux pour les logements sociaux. L'objectif de la commune est de dépasser ces seuils.

La création d'un **observatoire de l'habitat** dans le cadre du PLH est mentionnée. Dans ce domaine, le rapprochement avec la Communauté de Communes est nécessaire.

Enjeu: Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Action 6 : Développer des services de maintien à domicile

Une activité difficile en cours d'évolution

Mme MARCHAL souligne la difficulté du travail avec les personnes âgées (horaires) et le manque de valorisation des employés (salaires bas). Les services et métiers cités sont les auxiliaires de vie, les aides ménagères, les soins à domicile, le portage de repas.

M. MARION mentionne une enquête en cours auprès des personnes faisant appel à l'ADMR. Il s'agit de connaître leurs besoins afin de leur proposer de nouveaux services. On remarque que souvent les besoins sont satisfaits ou que la demande est inexistante cependant il faut remarquer que c'est l'entourage familial qui est le plus souvent demandeur, les personnes âgées concernées exprimant peu de demandes.

Action 7 : Lutter contre les logements mal isolés et faciliter la rénovation des logements des personnes âgées

Le recours à des dispositifs supracommunaux

Il s'agit d'un enjeu majeur afin de permettre aux personnes âgées de se maintenir dans leur domicile. Les dispositifs d'aides sont cités en particulier les aides de l'ANAH. Le niveau intercommunal, notamment dans le cadre des OPAH semble être le plus pertinent pour parvenir à réaliser ces opérations.

Action 9 : Développer le logement intermédiaire

Lutter contre l'isolement dès la conception de l'aménagement

Le principe du logement intermédiaire est précisé : il s'agit de permettre à des personnes âgées encore autonomes de trouver des logements plus adaptés, plus proches des commerces et services, par exemple dans le bourg. Cela permet de lutter contre l'isolement et facilite les tâches journalières.

M. DAVID indique qu'une étude sur le bourg est en cours et permettra d'identifier l'offre de logements. M. BAUD exprime le souhait de voir cette lutte contre l'isolement intégrée aux projets d'aménagements de lotissements. M. DESBORDES confirme que le CAUE peut accompagner la réalisation de ce type d'approches (optimisation des espaces, lieux de rencontres...). M. BAUD évoque la notion d'établissement public foncier, accessible depuis peu à l'échelle communale.

Enjeu: Développer et conforter les services aux personnes

Action 8 : Développer les animations de quartiers type Fête des voisins, les rencontres débats...

La vie des lieux : des occasions d'échanges

Au-delà des aménagements nécessaires en termes d'espaces publics, il s'agit de favoriser les rencontres entre habitants dans les quartiers par l'organisation d'animations. Ces actions seraient ponctuelles. M. Baud précise que la commune fournit de manière régulière le matériel nécessaire à la réalisation de ce type d'évènements.

Action 10: Créer une maison du bénévolat

Une action à discuter avec les associations

L'intérêt d'un tel lieu peut-être le rapprochement entre associations par exemple caritatives pour des actions mutualisées. Au-delà, l'intérêt pourrait être d'assurer le renouvellement générationnel des bénévoles. Il est indiqué que cette question du renouvellement va au-delà de la question d'un lieu partagé. Cette réflexion peut aussi tourner autour de la Maison des associations et il est nécessaire de poursuivre la réflexion avec les milieux associatifs.

Enjeu: Renforcer le niveau d'équipements de la Ville

Mr Baud présente les différents projets :

Action 11 : Construire une piscine ou un centre aquatique intercommunale

La piscine intercommunale existe déjà, c'est l'intercommunalité qui la gère. La mise en œuvre du nouveau projet lui revient.

Action 12 : Développer un pôle "théâtre et activités culturelles" à la Cour de Baisse

L'historique du projet remonte à 1989, période à laquelle un centre équestre était programmé à cet endroit. Malgré la décision de faire de ce lieu un espace dédié à la culture, le projet n'a pas vu le jour, bien que ce type de projets marche ailleurs. On cite l'exemple de Saint-Jean de Monts.

Action 13 : Construire une salle omnisports

Le projet est en cours à la salle de la Faye.

Action 14 : Construire une salle de spectacles

La demande pour une salle de spectacle existe, ce projet est porté par l'intercommunalité.

Enjeu: Améliorer le cadre de vie en créant des espaces publics

Action 15 : Créer des espaces verts de loisirs et de rencontres intergénérationnelles

L'avenir du secteur de l'île aux jeux

Les discussions portent sur l'avenir du secteur de l'île aux jeux, espace non construit qui accueillera un centre commercial sur une partie de sa surface. Mr BAUD fait l'historique du projet et explique les conditions qui ont amené la commune à l'accepter. L'aménagement d'un jardin public dans la partie non urbanisée est envisagé.

La structuration des espaces : quartiers et connexions

M. David recentre sur la thématique de l'action : pour obtenir un territoire équilibré, une armature végétale urbaine peut être mise en œuvre, des voies douces aménagées et une identification des axes structurant effectuée. La réflexion porte aussi sur des lieux de repos et de rencontres au cœur des quartiers, ce qui permettra de mieux les identifier par ailleurs.

Action 16 : Réhabiliter certains espaces publics ou privés (Becs et Mouettes, ou d'autres)

Le principe de cette action a été validé.

Enjeu: Mieux communiquer auprès de la population

Action 17 : Développer une information plus fréquente sur les projets de la Ville

M. BAUD indique que la commune vient de refaire son site internet. Elle travaille particulièrement à mieux afficher ses travaux d'aménagement. La difficulté de transmettre des informations relevant du niveau intercommunal est abordée.

Action 18 : Pérenniser le Conseil de développement durable pour le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21

Les participants s'accordent sur l'idée qu'il convient de s'appuyer sur le conseil de développement durable pour assurer le suivi et l'évaluation de l'agenda 21.

Action 19 : Etudier la création de Commission Extra Municipale de la Coopération Décentralisée et la recréation celle de la Culture.

On informe que la première commission est en place.

Action 20 : Etudier la possibilité de réaliser des conférences de consensus

Cette action a été comprise comme une suite des animations « Samedi Cake Chose » qui ont lieu à la médiathèque.

Conclusion